

JUDO

Analyse géographique de l'abandon du judo en Franche-Comté

Julien DUVAL, Théma, UMR 6049 du CNRS-Université de Franche-Comté

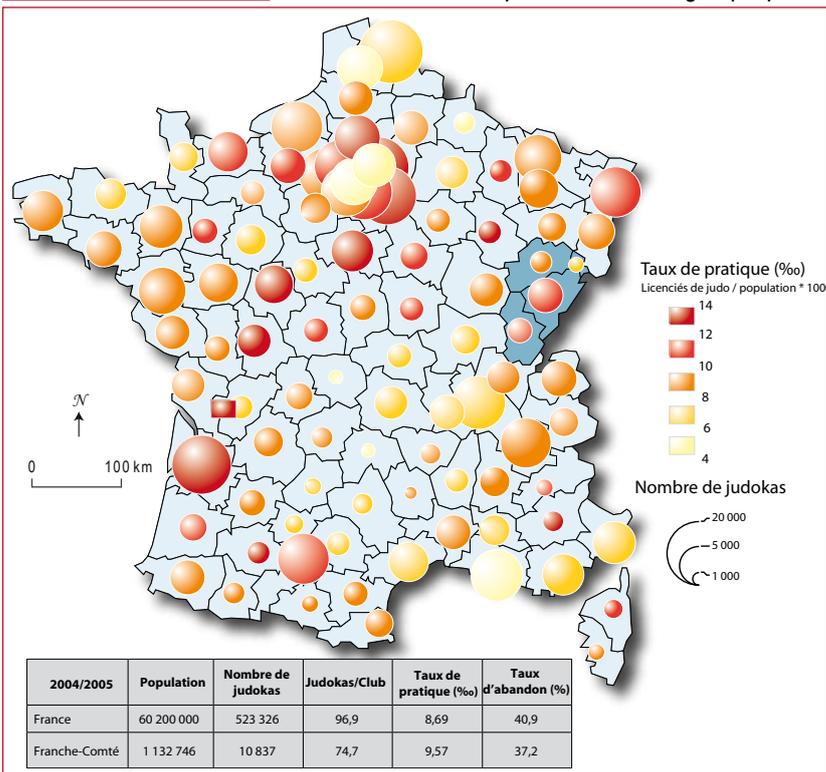
Sous l'influence du temps libre qui augmente, de la meilleure condition physique des personnes jusqu'à un âge avancé et de beaucoup d'autres facteurs, l'activité sportive en temps que loisir devient un fait majeur dans la société d'aujourd'hui. L'offre de pratique sportive est fort diversifiée de sorte que la fidélisation des pratiquants d'un sport donné devient l'objectif prioritaire des responsables de club. Le judo, en Franche-Comté, est un bon exemple de ce nouveau comportement qui touche surtout les jeunes.

Figure 1 : le judo en France (2004 / 2005)

La pratique sportive se présente comme un loisir très répandu et séduit un public nombreux. Au fil des années, l'offre sportive s'est élargie, proposant

différents choix et alternatives de pratiques. Une concurrence entre les disciplines a ainsi pris naissance, permettant aux sportifs de « papillonner », abandonnant fréquemment l'une au profit d'une autre. Ces nouveaux comportements ont amené les diverses fédérations à développer des politiques de recrutement et de fidélisation des sportifs. C'est dans ce contexte que le phénomène de l'abandon a suscité l'intérêt des instances sportives et a commencé à être étudié. Qui est ce sportif qui stoppe la pratique de son sport et quelles en sont les raisons ?

Ce phénomène propre à toute pratique sportive, revêt de multiples causes et témoigne d'une complexité indéniable. Qu'il soit dû à l'âge, au manque de temps, à une blessure ou à la distance à un club, l'abandon se présente comme un comportement difficile à cerner. Le sport obéit à des dynamiques et à des évolutions parfois délicates à percevoir par les fédérations, les ligues ou les clubs sportifs. Une étude géographique, appliquée à la pratique du judo en Franche-Comté, a permis de mieux identifier ces départs et à suggérer des actions auprès des clubs impliqués.



Le Judo, un sport populaire en France et en Franche-Comté

Par son nombre de participants, le judo se présente comme la première fédération d'arts martiaux et la troisième, sur l'ensemble des sports pratiqués en France. Avec plus de 500 000 licenciés et 5 000 clubs, en 2006, le judo s'inscrit comme un sport majeur dans la pratique sportive des Français. La Franche-Comté révèle, quant à elle, une très bonne implantation de ce sport qui s'organise autour d'un maillage territorial de près de 150 clubs regroupant environ 11 000 licenciés chaque année (figure 1). Le département du Doubs est la figure de proue franc-comtoise, en comptabilisant, à lui seul, presque la moitié des licenciés et des clubs de la région. Le milieu rural dispose d'environ un tiers des clubs régionaux (36,5 % des clubs pour moins de 26 % de la population). Au total, 53 % des Francs-comtois disposent d'un club dans leur commune de résidence, ce chiffre atteignant 83 % si on y ajoute la population des communes limitrophes. Les rares espaces délaissés par cette offre illustrent la densité homogène du maillage des clubs francs-comtois.

De jeunes licenciés...

Avec une moyenne d'âge d'environ treize ans, le judo franc-comtois se compose de licenciés plutôt jeunes. En effet, les trois-quarts des judokas ont moins de quinze ans (figure 2). Le judo réunit principalement un public masculin : la population est constituée pour plus d'un tiers par des garçons de six à dix ans ! La Franche-Comté est même sur-représentée dans les catégories d'enfants (de six à quinze ans). En revanche, elle marque un plus faible taux de pratique dans les catégories adultes, quel que soit le sexe. Ces écarts peuvent s'expliquer tout d'abord par la structure de la population franc-comtoise qui compte, en valeur relative, davantage de jeunes

(moins de vingt ans) que la moyenne française. On peut supposer aussi que l'offre sportive du judo est davantage orientée vers une pratique d'éveil et de formation, que vers des clubs d'adultes ou élitistes.

...Fortement soumis à l'abandon

Même si le judo demeure très populaire, en particulier pour les catégories de jeunes, des défections importantes sont enregistrées chaque année. En France, près de 41 % des licenciés ne renouvelent pas l'expérience de l'année précédente (37,2 % en Franche-Comté). Même si ce taux est inférieur à la moyenne nationale, ce sont tout de même près de 4 000 judokas qui quittent les tatamis de la région.

Les licenciés les plus touchés par ce phénomène sont les plus jeunes. En effet, de 6 à 8 ans, l'abandon atteint le taux élevé de 45 % (figure 3). À cet âge, les durées de pratique sont souvent courtes, dans un cadre de forte concurrence entre les sports. En revanche, les licenciés du type « adolescents » s'identifient par une fidélité plus marquée (30 % de départs). Les départs seront ensuite davantage probables vers les catégories de jeunes adultes, avec des abandons massifs vers l'âge de 29 ans. L'entrée dans la vie active et les bouleversements liés à de nouvelles responsabilités entraînent un taux d'abandon plus élevé. Passé ce cap, la probabilité de départ s'amenuise au fil des années (en moyenne, 20 % après 30 ans).

Ainsi, la structure par âge des clubs influence-t-elle nettement le taux d'abandon pour chaque club. *A priori*, les clubs d'enfants vont donc être soumis fortement à ces départs, tandis que les clubs d'adultes présenteront des taux plus faibles. Étant donné ces divers profils de clubs (éveil, formation, adulte, élitiste...), comment rendre possibles des comparaisons ? Comment savoir si un club parvient à conserver ses licenciés malgré une structure par âge théoriquement défavorable ?

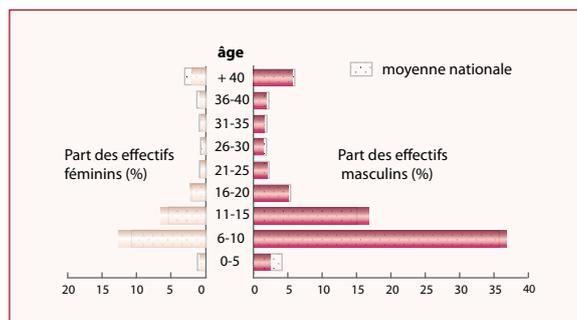


Figure 2 : proportion de pratique selon l'âge et le sexe

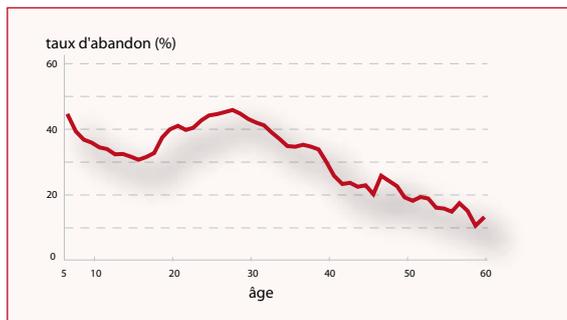


Figure 3 : taux d'abandon selon l'âge du licencié

Élaboration d'un modèle statistique afin de cibler des priorités d'actions

La construction d'un modèle statistique, éliminant l'effet de la structure par âge (figure 4), va ainsi permettre des comparaisons et autoriser des bilans sur la capacité de fidélisation des clubs.

Pour cela, le modèle est construit par l'identification de cinq classes d'âge (0-6 ans ; 7-12 ans ; 13-20 ans ; 21-30 ans ; 31 ans et plus) caractérisées par un taux d'abandon moyen régional (respectivement 52 %, 33 %, 26 %, 45 % et 28 %). En attribuant ces valeurs aux effectifs des clubs francs-comtois, un taux d'abandon théorique est obtenu. Ce dernier correspondrait donc au nombre de départs enregistrés après une saison, si le club se comportait selon la moyenne régionale. En comparant ensuite ces résultats théoriques avec la réalité du terrain, c'est-à-dire, avec les taux d'abandon de chaque club, un nouveau bilan apparaît.

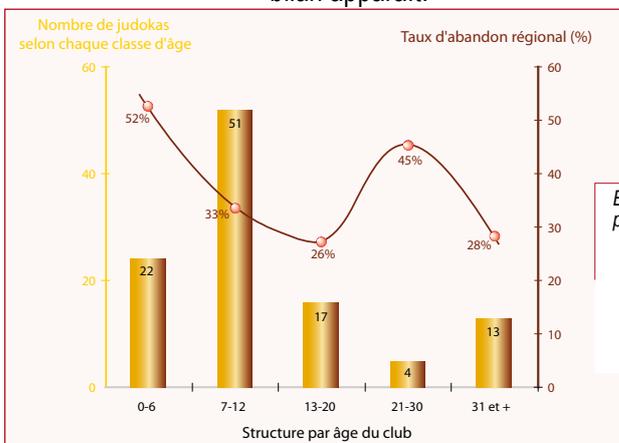


Figure 4 : modèle statistique du calcul du taux d'abandon théorique

Exemple d'un club x qui possède 107 licenciés
 Calcul du nombre d'abandons théoriques :
 $(22 \times 0,52) + (51 \times 0,33) + (17 \times 0,26) + (4 \times 0,45) + (13 \times 0,28) = 38 \text{ abandons}$

Les clubs figurant en rouge (figure 5) présentent un taux d'abandon nettement supérieur à ce que laissait prédire leur structure par âge. Pour cette raison, ils sont tout particulièrement suivis par la Ligue de judo qui voit en eux des priorités d'actions pour les futures politiques. En revanche, certains clubs (en vert) dressent un bilan tout à fait satisfaisant, en fidélisant leurs licenciés. Les départs, inférieurs aux prédictions du modèle, en font des exemples à suivre. Ils se localisent notamment dans les agglomérations de Besançon, de Montbéliard et dans la partie septentrionale du Jura.

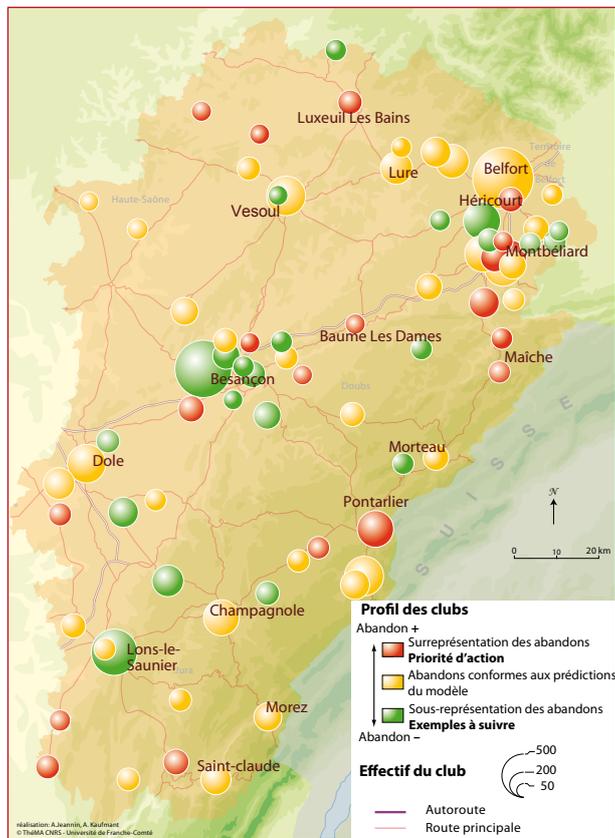


Figure 5 : profil du club de judo selon le type d'abandon

En conclusion, cette étude, menée en collaboration entre l'Université de Franche-Comté et la Ligue de Judo, a permis de restituer une analyse géographique de l'abandon, à travers l'exemple d'une pratique sportive. Ainsi, le profil de l'athlète, le sexe, le niveau de pratique (débutant ou confirmé), l'âge, sont autant de facteurs qui influencent la fidélité à un club. L'individu, selon ses caractéristiques, sera alors plus ou moins vulnérable au processus d'abandon. Au regard des résultats du judo, il apparaît que l'espace régional ne structure pas la répartition des taux d'abandon. Variables selon les villes ou selon les clubs, ils répondent davantage à des critères démographiques que géographiques.

Cependant, grâce à la production de nouveaux indicateurs, la Ligue franc-comtoise de judo dispose désormais d'éléments qui permettent de cibler et d'optimiser ses prises de décisions. Des actions spécifiques auprès des clubs, telles que l'amélioration des installations, l'ouverture de nouvelles plages horaires ou l'élargissement de la palette d'activités, pourront ainsi être menées et diminueront efficacement l'impact de ces départs récurrents ■